

## *Et si nous allions encore faire un tour...*

du côté de l'île d'Ogoz, lorsque le printemps sera bien installé !



Puisque nous sommes dans la région du Lac de la Gruyère, profitons de nous rendre sur la petite île d'Ogoz.

Comme vous le savez certainement, le lac de la Gruyère n'est pas un lac naturel. C'est la construction du barrage de Rossens qui lui a donné naissance, en même temps qu'elle permettait, par des photographies aériennes et des prospections sur les berges de la Sarine réalisées avec l'aide de l'Armée suisse, la découverte de l'occupation de l'Age du Bronze sur l'île de Pont-en-Ogoz/Vers les Tours et des fouilles archéologiques.

L'île n'existe donc que depuis la mise en eau du barrage en 1948. Auparavant le site se présentait sous la forme d'un éperon surplombant de 80m un méandre de la Sarine et sur lequel était établie la ville médiévale de Pont-en-Ogoz. Ce petit bourg y fut fondé avant 1231. Du côté de la terre, l'isthme étroit où fut construit le château était coupé dans toute sa longueur par un grand fossé qu'on ne pouvait traverser que par un pont-levis. Du château partaient les maisons construites sur les bords de la falaise et délimitant au centre la place de la ville. Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le pourtour de la presqu'île était boisé et la plate-forme centrale utilisée comme pâturage. Actuellement en période de hautes eaux du lac, les ruines du château seules émergent (trois tours et une chapelle); en période de basses eaux, l'île est reliée à la rive nord par un étroit cordon de graviers lavés par la montée et la descente des eaux.

Une association nommée « Association de l'île d'Ogoz » a été fondée en 1996 afin d'assurer la préservation et la mise en valeur du site. Comptant actuellement plus d'une centaine de membres, elle est conduite par un comité au sein duquel sont représentés les propriétaires de l'île (commune de Pont-en-Ogoz, EEF, et une hoirie privée). La Loterie romande, les EEF, la BCF, le Fonds National Suisse du Paysage, ainsi que nombre d'autres donateurs ont permis la réalisation de travaux importants depuis bientôt 10 ans.

L'association s'est d'abord attachée à la stabilisation des rives fortement endommagées par l'érosion due à l'étiage du lac de la Gruyère. Après des essais techniques conduits en 1997, le côté nord a été renforcé sur plus de 150 m par la construction de caissons en rondins de mélèzes, remblayés avec des matériaux graveleux extraits du lac et arborisés avec une végétation d'essences locales. La dernière étape de ces travaux fut terminée au printemps 2003. Le renforcement de la rive Ouest, au pied des tours, est actuellement à l'étude.

La chapelle a été entièrement restaurée entre 1998 et 2002. Les œuvres d'art (tableaux, statues, chemin de croix) qui s'y trouvent, ont bénéficié d'une restauration complète achevée en 2003. La chapelle, toujours dévolue au culte, est mise à disposition pour des mariages et des cérémonies religieuses (80 places).

Actuellement, l'Association a défini 3 axes d'intervention futurs :

- ☛ La création d'un cheminement pédestre au pied de l'île
- ☛ L'aménagement d'un circuit à l'intérieur des tours et des ruines actuelles permettant l'accès aux visiteurs en toute sécurité sans apporter de préjudices. Une passerelle supérieure sera aménagée au sommet de la tour Sud. Les maçonneries seront restaurées et consolidées.
- ☛ La construction d'un auvent, d'une capacité de 80 à 100 personnes, pouvant abriter des manifestations durant la saison estivale.

Ces projets tiennent compte également de la protection de la faune ornithologique qui s'est établie sur l'île d'Ogoz.

## ACTIVITES SUR L'ILE

Tous les dimanches dès le 7 mai de 14h00 à 15h00 sans inscription préalable, vous pouvez participer à une excursion qui vous emmènera en barge (sorte de grande barque couverte) sur le Lac de la Gruyère : Vous découvrirez les falaises de Rossens et la fameuse « tête d'éléphant », vous jetterez un regard insolite sur la Gruyère et poserez le pied sur terre ferme pour visiter l'île d'Ogoz, ses ruines et sa chapelle restaurée.

### Départ du Port d'Ogoz, à Le Bry

**Prix : Adultes : 10.- / Enfants jusqu'à 12 ans : 5.-**

Pour les groupes dès 8 personnes, sur demande, excursions organisées tous les jours. L'Association organise aussi pour vous le transport de vos invités sur l'île en barges et aménage les lieux en fonction des circonstances pour un mariage, une cérémonie familiale, une sortie de société, un apéritif d'entreprise, etc...

*Il est à relever que l'intégralité des bénéfices réalisés est affectée à l'entretien et à la mise en valeur du site de l'île d'Ogoz !*

### Comment se rend-on à l'île ?

Autoroute N12, sortie Rossens, direction Bulle-Lac de la Gruyère – 500 m plus loin, prendre à droite, direction Bulle-Lac de la Gruyère – 2,5 km plus loin, au Bry, après le Restaurant St-Pierre, prendre à gauche, direction Cité d'Ogoz.



Demande de renseignements complémentaires :

Association pour la préservation et la mise en valeur des vestiges médiévaux de l'île d'Ogoz

**Adresse :**

**Association île d'Ogoz, case postale 14, 1645 LE BRY**

[www.ogoz.ch](http://www.ogoz.ch)

Fax 026 / 411.43.25

Tél mobile : 079 / 653.87.55

(CCP 34-448060-7)

*Tous les renseignements donnés dans ce journal ont été tirés du site [www.ogoz.ch](http://www.ogoz.ch).  
La cotisation annuelle pour devenir membre de l'Association est fixée à 30.— par personne.  
Vous pouvez vous inscrire directement au moyen d'un formulaire en ligne sur le site !*

Bonne balade !